

4074

PLAN D'ACTION DU RESEAU AFRIQUE 2000

SENEGAL

Par Boubarcar FALL
Coordonnateur National

Dakar Mars 1994



PLAN D'ACTION DU RESEAU AFRIQUE 2000 AU SENEGAL

1 - Le Réseau Afrique 2000 : rétrospective

Parler du Réseau Afrique 2000 en termes prospectifs ne sera pas aisé, mais en nous appuyant sur la rétrospective des activités déjà menées au niveau national et international, nos cibles seront plus sensibles aux germes du futur.

En effet, depuis 1990, le Réseau Afrique 2000 appuie plus de 400 projets dans 15 pays grâce à des dons de moins de 50 000 dollars accordés à des groupes communautaires pour des projets qui permettent à la fois de protéger l'environnement et de promouvoir le développement. Les contributions au fonds d'affectation spéciale pour le Réseau se chiffraient à 17,4 millions de dollars en 1993, grâce aux dons des gouvernements du Canada, de la France, du Japon, de la Norvège et du Danemark.

Les quatre premières années d'existence du Réseau ont permis d'avérer au niveau communautaire de base l'un des principes de base du développement durable : les projets doivent être conçus, mis en oeuvre et suivis par les personnes qu'ils doivent aider.

L'accent mis dans un premier temps sur les projets sylvicoles a permis de mettre en oeuvre un plus grand choix de projets qui répondent au plus grand nombre possible de besoins, notamment en matière de production alimentaire et d'activités génératrices de revenus. Les projets en cours ont trait à la lutte contre l'érosion des sols, la pisciculture, l'élevage du bétail et la production laitière, l'apiculture, la gestion comptable, la mise en culture des marais et de nombreux autres domaines divers.

L'une des caractéristiques saillantes du Réseau Afrique 2000 sont les Comités Nationaux de Sélection (CNS) créés dans 11 pays afin de sélectionner les projets et de veiller à leur gestion. Les CNS,

composés de huit à 17 membres, sont uniques dans le sens où ils réunissent à la fois des responsables du gouvernement, des représentants d'ONG et de groupes communautaires, des membres du personnel du PNUD et d'autres institutions spécialisées ou de programme des Nations-Unies travaillant dans le pays.

Les coordonnateurs nationaux dans les 11 pays dotés de bureaux du Réseau à part entière se rendent sur les sites des projets qui ont fait une demande de fonds, rédigent les recommandations à l'attention du CNS et travaillent sur les projets qui bénéficient déjà d'un appui financier du Réseau. Plus de la moitié des "coordonnateurs" sont des femmes.

Tous les projets mettent plus particulièrement l'accent sur les femmes. En 1991, sur 173 nouveaux projets qui ont bénéficié de fonds, 50 concernaient exclusivement les femmes et 100 autres concernaient des groupes mixtes. Les femmes jouent un rôle important dans au moins 80 % des projets au Cameroun, et participent à 70-90 % des projets au Sénégal.

Au départ, certaines organisations non gouvernementales (ONG) déposaient une demande pour le financement d'un projet sans comprendre les véritables besoins de la communauté ou sans informer les communautés concernées des niveaux de financement et des dépenses. Ces problèmes ont été résolus grâce à la formation des ONG et à des cours d'administration et de comptabilité dispensés à des groupes communautaires afin de leur permettre de participer pleinement à la gestion des projets. La formation est une composante importante de nombreux projets et peut être liée à des réunions de tous les bénéficiaires du Réseau dans un pays donné qui ont pour but de discuter des stratégies nationales en matière d'environnement et de tirer des enseignements de l'expérience des pays voisins.

Tous les groupes qui reçoivent des fonds du Réseau contribuent dans une certaine mesure à la réalisation du projet lui-même, le plus souvent sous forme d'heures de travail ou en fournissant des matériaux locaux. Au Lesotho par exemple, les contributions vont d'un montant de 1 291 dollars à Ha Mphahama pour un projet de protection des sols et des ressources en eau qui a bénéficié d'un don de 1 614

dollars, à un montant de 5 397 dollars en heures de travail dans le village de Malimong pour un projet du même type qui a bénéficié de 2 229 dollars accordés par le Réseau.

Les contraintes auxquelles se heurte sans cesse le programme sont entre autres les conséquences de la récente sécheresse dans de nombreux pays, l'impact de l'inflation sur des projets qui doivent déjà se contenter de budgets très serrés, les troubles politiques, la crise du SIDA, la nécessité sous-jacente d'alléger la pauvreté partout en Afrique afin que les efforts de promotion du développement et de protection de l'environnement puissent aboutir.

Au cours de l'année 1993, le Réseau a étudié les diverses possibilités d'"Africanisation", y compris le transfert du Coordonnateur d'ensemble depuis New York dans une ville d'Afrique, en confiant le financement et la gestion à une ONG africaine ou en créant une nouvelle entité légale dont le Conseil d'Administration serait le groupe consultatif actuel. Les résultats d'une étude sur le terrain portant sur ces possibilités et sur d'autres arrangements possibles ont été étudiés par le Groupe Consultatif lors d'une réunion qui a eu lieu à la fin de l'automne 1993. Quel que soit l'arrangement retenu, les africains doivent prendre toutes les décisions liées au Réseau.

Le Groupe Consultatif a récemment identifié six caractéristiques particulières du Réseau Afrique 2000 qui doivent être renforcées à mesure que le processus "d'africanisation" se poursuit, quelle que soit sa forme :

- * Le Réseau apporte non seulement un appui financier mais également l'assistance technique nécessaire.
- * Il soutient le renforcement des capacités à tous les niveaux.
- * Il opère avec efficacité au niveau communautaire de base, a de véritables liens avec les groupes participatifs, desquels il dépend, en matière de conception et de mise en oeuvre des projets.

- * Au niveau national, il joue un rôle utile de "courtier" en rassemblant les gouvernements, les ONG et les groupes communautaires.
- * Il n'est ni vertical du haut vers le bas, ni imposé par les donateurs, il évolue en fonction des besoins de la communauté.
- * Il est axé sur la promotion du développement durable, et non pas la protection de l'environnement, et véhicule le message suivant : "sans développement, il n'y a pas d'environnement".

2 - Réseau Afrique 2000 : prospective

Après la première phase ayant produit des résultats aussi probants le Réseau doit réfléchir sur son action future en tenant compte des nombreux changements qui s'opèrent à nos yeux et qui iront en s'amplifiant. En effet dans les vingt prochaines années,

- La sécurité des populations sera une priorité.
- Depuis la fin de la guerre mondiale c'était la sécurité des Nations qui était en jeu, mais aujourd'hui ce sont les guerres civiles ou ethniques qui nous préoccupent. Il faut éviter qu'il y ait des conflits armés à l'intérieur des nations.
- Nous avons affaire à de nouveaux modèles de développement qui mettent en exergue les valeurs humaines. Le développement ne sera plus seulement économique, mais humain, culturel et social.

Il est dès lors souhaitable qu'à l'horizon 2015/2020 de nouvelles formes de partenariat voient le jour entre l'Etat africain et les populations. Ce partenariat devra prendre en considération la créativité et la capacité et dans le cadre de ce nouveau partenariat le Réseau Afrique 2000 pourrait jouer six rôles importants :

- 1 - Il devra être un instrument de démocratisation (protection de la biomasse et du capital écologique) car c'est sur cette base que devra s'édifier nos économies rurales.

- 2 - Il devra impliquer les femmes dans le processus de développement pour une meilleure démocratisation de la vie politique.
- 3 - Il devra revaloriser un certain nombre de formes ou de formules culturelles pouvant entraîner la revalorisation des connaissances mais être aussi un instrument majeur de décentralisation capable de créer les conditions d'un retour au niveau des terroirs.
- 4 - Etre un instrument de croissance durable car au-delà des projets ponctuels le Réseau devra avoir pour objectif l'accroissement de la biomasse qui sera le véhicule d'un développement durable pour nos sociétés rurales africaines.
- 5 - Etre un instrument d'une coopération africaine renouvelée. Le Réseau est déjà sur la bonne voie. Il reste à renforcer les courants d'échanges et à s'ouvrir à d'autres réseaux.
- 6 - Etre un instrument de promotion où les décisions continueront à être prises dans la transparence sur la base de critères choisis démocratiquement. Pour arriver à jouer ces rôles, le Réseau devra relever un certain nombre de défis dont le premier sera :
 - a). Cesser d'être un programme du PNUD pour devenir une entité africaine gérée par les africains et d'autres partenaires.
 - b). Sortir de la logique des projets et développer des programmes avec des composantes (formation, recherche, communication vulgarisation).
 - c). Accompagner les dynamiques sociales avec une forte capacité d'analyse.

Comment atteindre ces objectifs

Pour ce faire, il sera nécessaire de procéder à l'identification

du rôle des groupes d'intérêt actuel du Réseau (communautés de base, ONG, Gouvernement) et des autres groupes (secteur privé, parlementaires, scientifiques, etc...).

Avec quels moyens ?

Création d'une structure panafricaine travaillant à la base.

Avec quel contenu ?

A cette question devra répondre chaque pays en tenant compte de ses spécificités. Ces réponses seront contenues dans des plans d'action dont les étapes retenues pour le Sénégal sont les suivantes :

* Etape préparatoire

Elle durera une à deux semaines (du 1er au 15 mars 1994). Elle sera axée sur l'information des groupes d'intérêt, l'élaboration des stratégies d'approche et des calendriers de travail. Cette étape sera principalement conduite par le coordonnateur et son équipe. A ce niveau il ne sera pas nécessaire de faire appel à des consultants.

* Elaboration du plan d'action

Elle se fera entre le 1er et le 30 avril 1994. Elle portera sur :

- l'amendement des documents préparés par le Coordonnateur et son équipe,
- des réunions d'information et de travail,
- l'identification de personnes ressources capables d'appuyer l'initiative.

Il est prévu une réunion de travail dans la semaine du 21 au 26 mars 1994 regroupant les différents maîtres d'oeuvre du programme qui devront donner leur avis sur les documents qui leur ont été envoyés. Cette rencontre qui se fera sous forme d'atelier durera une journée.

Elle aura entre autres pour objectif de mettre sur pied des commissions et d'identifier des thèmes de réflexion à partir desquels les participants se regrouperont par domaine d'intérêt.

Les différentes commissions mises sur pied seront présidées par un membre influent du groupe intéressé avec comme rapporteur un membre du Comité National de sélection (ex : la commission ONG nationale et internationale pourrait être dirigée par le CONGAD).

L'ensemble des commissions sera présidé par un membre du Conseil Consultatif international du Réseau dont l'implication dans le milieu ONG est réel. Le Sénégal compte deux membres du Conseil Consultatif International (M. Mazide NDIAYE et Youba SOKONA), un choix sera fait entre les deux hommes ; cependant ils seront tous deux invités à prendre part aux différentes rencontres.

NB : Pour les commissions nous pensons en proposer quatre :

1 - Commission 1 : ONG (nationales, internationales) présidée par le CONGAD.

Rapporteur : Malamine SAVANE, membre du Comité de sélection.

2 - Commission 2 : Associations villageoises et fédérations présidées par la FONG'S.

Rapporteur : Ngagne MBAO, Chargé de programme Réseau Afrique 2000/FEM

- 3 - Commission 3 : Gouvernement présidé par le Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Rapporteur : Moctar NIANG du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

- 4 - Commission 4 : Institution de formation et de recherche présidé par Oumar WANE, ISE/UCAD.

Rapporteur : ISRA.

- 5 - Commission 5 : Associations politiques, parlementaires, Société Civile, Privé, présidé par le Conseil Economique et Social (CES) Société Civile

Rapporteur : Boubacar FALL/Réseau Afrique 2000

Hormis les membres du comité de sélection au nombre de 12, les groupes d'intérêt auront chacun 3 représentants en plus des médias¹, ce qui portera le nombre des participants à cet atelier à une quarantaine. Des termes de références plus détaillés seront élaborés pour chaque commission.

Le document final de cet atelier fera l'objet d'une large vulgarisation.

Mission de vulgarisation

Les conclusions de ce rapport seront envoyées à tous les groupes d'intérêt pour informations et avis avant que le groupe de travail (Comité national de sélection élargi) ne l'adopte. Cette seconde réunion aura lieu dans la première semaine d'avril.